

Les adhésions

Comme chaque année, il est nécessaire de renouveler votre adhésion à l'OCCE, afin de continuer à bénéficier de l'appui associatif, et également de l'assurance MAE MAIF (0,26€ par personne).

Prix de l'adhésion à l'OCCE 21 pour 26/27 votée en assemblée générale de février 2026

Enfants : 2,02 €

Adultes : 6,50 €

Autres adhérents (membres du CA): 10 €

La procédure passe par le logiciel **Retkoop** et en voici les étapes détaillées :

1) Se **connecter** à votre compte RETKOOP, onglet adhésion (*cadre rose sur la gauche*)

2) **Renseigner** les classes, les noms des enseignants et le nombre d'élèves.

(*Le tableau est pré-rempli, Utilisez le crayon pour modifier*)

	nom de la classe et-ou niveau de la classe (*)	nom(s) et prénom(s) de(s) enseignant(e)(s) + adresse de mel	nombre d'enseignants	nombre d'élèves	total	Modification Suppression		
1	CE1	M.tintin	1	25	26	 	1	Actions péda.  Cahier de compta. classe
2	CE2	MME FAVIER mel : favier@ac-dijon.fr	1	23	24	 	2	Actions péda.  Cahier de compta. classe
3						 	3	
		mel :				Valider et calculer		
	* : saisie obligatoire		Total :	2	48	50		

Pour les **autres adultes** de l'école (ATSEM, AESH...), ils sont assurés par leur assurance professionnelle ou par l'assurance MAE/MAIF de l'OCCE quand ils sont bénévoles. Néanmoins, s'ils souhaitent adhérer pour soutenir les actions de l'OCCE, vous pouvez les ajouter en tant que « autres adultes ».

Remarque : Une discussion peut être engagée entre les adultes coopérateurs sur une éventuelle participation à la coop afin de ne pas faire supporter cette dépense aux parents d'élèves.

Le montant se calcule automatiquement et apparaît dans le cadre en dessous.

3) Évaluer le montant des **biens** à assurer. **Vous ne devez assurer que les propriétés de la coopérative**, les autres appartiennent à la Mairie qui a son propre contrat d'assurance. Notez que 2000 € sont assurés sans frais.

Nouveauté : A partir du 1^{er} septembre 2026, un cahier d'inventaire est généré automatiquement par Retkoop avec les biens durables inscrits dans le cahier de comptabilité sur 10 ans.

La signature manuscrite sur le papier suivant est **obligatoire** :

Engagement du mandataire

le dater, le signer et l'envoyer à l'OCCE 10.

4) Cliquer pour imprimer l'engagement du mandataire,

la 1^{ère} feuille est à remplir par le/la mandataire et la 2^{ème} page est à signer par chacun des enseignants de l'école.

5) « **Magie !** » Enregistrer le paiement dans le cahier de comptabilité est un jeu d'enfant car vous disposez d'un bouton.

Pour que cette opération soit écrite maintenant dans le cahier de compta. de l'année,

Il faudra ensuite aller dans le cahier de compta. pour vérifier le moyen de paiement (chèque, virement, prélèvement, ...)
Prévoyez d'inscrire le numéro de votre chèque, celui de la P.J., etc.

Ce cadre est accessible au-dessous du tableau des adhésions. Une fois que votre tableau d'adhésion est complété et vérifié, cliquez sur le bouton, et votre adhésion est automatiquement inscrite dans le cahier de comptabilité avec la répartition entre les 2 colonnes de ventilation adhésion et assurance.

6) Dernière étape :

- Téléverser sur le Retkoop l'engagement de mandataire (le recto verso doit être scanné en un seul document pdf ou jpeg, de moins de 500 Ko)
- Régler l'adhésion :
 - Pour les Coopératives étant au Crédit mutuel : L'adhésion sera prélevée directement par l'OCCE à partir du mois d'Octobre.
 - Pour les autres coopératives, vous pouvez payer par chèque ou par virement (en indiquant ce motif : adhésion_nom de la coopérative)

Attention, l'adhésion (et donc l'assurance) n'est effective qu'à réception du règlement et de l'engagement de mandataire recto verso.

7) Rendez-vous ensuite dans l'onglet « identité de la coop » afin de vérifier que les informations concernant l'école sont à jour :

- Nom de la coopérative (nous prévenir en cas d'inexactitude)
- Adresse, numéro de téléphone
- Adresse mail du mandataire si vous n'êtes pas directeur-trice
- Merci de supprimer les notes diverses obsolètes.

The screenshot displays the OCCE 21 website with several key sections:

- Top Banner:** L'OCCE 21 vous propose de participer à ses Actions Pédagogiques. Par exemple : écoles fleuries, etc. Inscription des classes qui veulent participer.
- Left Column (Pink):** Chaque année entre le 1^{er} et le 30 septembre, l'adhésion à l'OCCE 21 doit être renouvelée. Adhésion. L'adhésion en ligne, elle va être validée par l'OCCE 21. Imprimer l'engagement du mandataire.
- Middle Column (White):** Le Compte-Rendu 2023 doit être établi avant le 30 septembre 2023.
- Right Column (Green):** Pour demander un changement de mandataire et/ou de signature(s), imprimer le papier suivant. Changement de mandataire et/ou de signature(s). Changement pour le compte bancaire n° 9 000 00 X (Banque Postale) et l'envoyer renseigné à l'OCCE 21.
- Bottom Left (White):** Identité de la coop. Informations à propos de l'École Publique Jules Ferry. Les archives de la coop : 1. Les cahiers de compte, les Comptes-Rendus, etc. (des années scolaires passées). 2. Des comptes-rendus (par années civiles). 3. Dans le "grenier", des documents archivés (des années scolaires passées).
- Bottom Right (Yellow):** Le cahier de compte. 2023 - 2024. Au jour le jour, toutes vos opérations de comptabilité, de l'année actuelle. Création d'une écriture comptable (en portrait, format A4, format écran). Toutes les écritures comptables peuvent être ventilées facilement en saisissant le code du compte. Ventilation assistée. Toutes les écritures comptables sont présentées comme sur le cahier papier, proposé par l'OCCE. Visualisation classique.

8) Lorsque l'adhésion sera validée, vous pourrez imprimer :

- une **attestation d'adhésion**, ce qui prouve votre appartenance à l'OCCE et constitue la pièce comptable justificative pour votre comptabilité ;
- une **attestation d'assurance**.

Ces deux documents restent accessibles toute l'année depuis la page d'accueil, dans le cadre dédié à l'adhésion.